



ÉVÉNEMENT

Des profs en solo face aux réseaux sociaux

La mort de Samuel Paty met en lumière les nouveaux risques liés aux différentes plateformes d'échanges sur Internet.

«**P**endant très longtemps ce qui était dans la classe y restait. On voit bien que ce n'est plus le cas aujourd'hui.» Pour Philippe Vincent, président du syndicat des chefs d'établissements (SNPDEN), la mort de Samuel Paty, vendredi, met dramatiquement en lumière les risques, parfois extrêmes, que peuvent représenter les réseaux sociaux pour les professeurs. Plusieurs jours avant son assassinat, le professeur d'histoire-géographie dans les Yvelines avait fait l'objet d'une importante campagne de dénigrement en ligne. Sur des sujets aussi épineux que la liberté d'expression ou la laïcité, «cette espèce de mise sur la place publique augmente la crainte des enseignants d'être confrontés à des difficultés», ajoute Philippe Vincent. Dans une lettre collective publiée mardi par France Info, des collègues de Samuel Paty ont ainsi exprimé leur «vive inquiétude face à l'impact des réseaux sociaux»: «La rapidité avec laquelle l'information est diffusée au plus grand nombre et son aspect irréversible sont une véritable plaie dans l'exercice de notre métier.» En quelques années, les réseaux sociaux sont devenus de gigantesques caisses de résonance, propulsant ce qui peut être dit dans les établissements en dehors de leurs murs. Et les professeurs doivent composer avec cette nouvelle réalité.

Anouk, professeur de français dans un collège à Pantin, l'a découvert à ses dépens pendant le confinement, alors qu'elle donnait un cours sur la plateforme en ligne de l'éducation nationale. «Les élèves ont compris qu'ils pouvaient déjouer le système et s'inscrire au cours avec des faux prénoms», raconte-t-elle. Un jour, ça a dégénéré, des propos obscènes ont fusé, sans que je sois en mesure d'identifier les responsables.» Quelques jours plus tard, des collégiens lui rapportent que les auteurs de troubles se sont filmés et ont posté la vidéo sur YouTube. «C'est un risque que je n'avais jamais pris en compte», dit-elle. Depuis, la vidéo a été supprimée et les élèves sanctionnés. «Cette possibilité de faire circuler, très vite, une supposée information rend le métier plus difficile», atteste Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU (syndicat majoritaire du secondaire). «Plus les propos sont choquants, plus ils seront relayés. Il y a une sorte de prime à la violence», explique Dominique Boullier, professeur de sociologie spécialiste des usages du numérique à Sciences-Po. Les syndicats insistent sur la nécessité de formations et d'accompagnements accrus sur ces sujets. «La plupart des enseignements au numérique se concen-



trent sur la “e-réputation”, explique Michaël Stora, psychologue spécialiste des usages des réseaux sociaux et du numérique. On doit mettre l’accent en classe sur les dangers potentiels de la viralité et du cyberharcèlement.»

JULIETTE DELAGE
et **MARLÈNE THOMAS**